

PROCES VERBAL

Comité syndical du SEAT

MERCREDI 29 NOVEMBRE 2019

Le Comité Syndical du SEAT s'est réuni à 18 heures, le mercredi vingt-sept septembre deux mille dix-neuf, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :

Jean-Pierre BUCHE
Bénédicte HEALY
Pascal BRUHAT

Claude DELETANG
Jean-François DEMERE

Titulaires excusés :

Danien SALLES
Gilles PETEL
Françoise BERNARD

Gérard BRANLARD
Roland BLANCHET

Pouvoir :

De Gérard BRANLARD à Colette HENRION

Suppléants excusés :

Hélène FEDERSPIEL
Sylvie ARDOUREL
René GUÉLON
Claude AUBIER

Fabienne LANGUILLE
Gérard BLANCHAMP
Olivier DUMAS
Gérard GUILLAUME

Autres personnes présentes

LAIGNEZ Claire, chargée de mission SEAT

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants
10	5	1	0	5	6

M. le Président demande si des remarques sont formulées sur le compte rendu du dernier comité syndical qui a eu lieu le 25 septembre 2019. Aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu est donc accepté et le Président ouvre la séance en présentant l'ordre du jour.

Ordre du jour :

I. Financement

- Nouvelle ligne de trésorerie
- Débat sur les orientations budgétaires 2020
- Demandes de subvention CD63, AELB et contribution année 2020

II. Point d'avancement des projets en cours

- Rappel des orientations stratégiques du COPIL du 8 octobre et préparation du COPIL du 9 décembre
- Echange sur le positionnement stratégique de la ferme agroécologique
- Echange sur la structuration du projet et son modèle de gouvernance

III. Questions diverses

- Dépenses investissements sur l'irrigation validées au dernier comité syndical

I. Financement

1. Nouvelle ligne de trésorerie

Le Président rappelle que le SEAT fait appel à de nombreux financements publics via des demandes de subventions annuelles ou des demandes de subventions en fonction des projets développés. Il explique notamment que le SEAT bénéficie de subventions Européennes qui peuvent-être versées plusieurs années après la réalisation de la dépense : FEDER Loire Bretagne ou FEDER Régional dans le cadre du contrat territorial, et subventions LEADER dans le cadre du développement du projet de l'Ecopôle du Val d'Allier. Il fait un état des subventions qui sont toujours en attente de versement :

Projets	Organismes et nom de dossier	Montant de subvention en attente
Contrat territorial 2015/2016	FEDER convention 2015 - 106887	31 896 €
Contrat territorial 2017	FEDER convention 2017 - EX001497	13 170 €
Contrat territorial 2018	FEDER	30 060 €
Poste chargé de mission 2017	LEADER RAUV190218GA0300011	28 778 €
Etude technique et paysagère	LEADER RAUV1902118GA0300006	4 000 €
Etude touristique et pédagogique	LEADER - RAUV190218GA0300008	7 105 €
Poste chargée de mission 2018 / 2019 et outils de communication	LEADER - RAUV190218GA0300012	36 211 €
Ilot Paysans année 2018/2019	LEADER - RAUB1902118G0300013	14 208 €
Création d'une zone de pêche 2018/2019	LEADER - RAUV1902118GA0300016	12 040 €
Chargé de mission 2019-2020	LEADER	32 324,24
FAE - Julien	LEADER	30420,95833
Dossier Communication et évènementiel	LEADER	10 622 €
Définition d'un programme d'aménagements extérieurs	LEADER	30786,66
Construction du hangar	LEADER	18044
Investissement espace test	LEADER	18936,18
Contrat territorial 2019	CD63	40 926 €
Contrat territorial 2019	AELB	11 348 €
FEDER Régional 2019	FEDER régional	51843
	Total en attente	422 719,21

Le Président présente la proposition du crédit agricole pour un emprunt court-terme et présente les conditions de cet emprunt :

Description de la proposition : Montant à 120 000 € sur 24 mois, frais de dossier) 120€ et à un taux de 0.35%.

Cette proposition comprenant garantie Dailly notifié cela signifie que lorsque les subventions seront versées, elles viendront automatiquement rembourser l'emprunt.

La Comité syndical délibère à l'unanimité pour valider cette proposition d'emprunt à court terme.

2. Débat sur les orientations budgétaires 2020

Claire Laignez présente les orientations du budget 2020 :

DEPENSES			RECETTES		
	2020	Commentaires		2020	Commentaires
Fonctions supports et coordination	107 990			73 443	
Poste de développement (coordination stratégique et politique)	42 200	Coordination stratégique et politique (lien avec les élus et techniciens des EPCI, recherche de financements, positionnement stratégique du projet, coordination des acteurs, développement de projets, développement de partenariats...)	LEADER chargée de mission 2019/2020	13 843	Fin des subventions au 31/05/2020
Poste - administratif et financier (RH, compta, admin et fonctionnement de base)		Possibilité de mutualiser avec une structure extérieure. Les postes peuvent-être portés par une structure existante et mise à disposition du projet	Participations privées (carriers, adhésions, crowdfunding...)	5 000	Politique RSE, fonds de compensation et autres. A développer en 2020
Temps de coordination technique		Coordination technique et de terrain entre les acteurs qui interviennent sur le site			
Frais de structure	9 290	Loyer et charges, fourniture, téléphonie, taxe foncière, assurance, logiciel, site internet, frais ligne de trésor, impression .			
Budget gestion et entretien du site	2 000	Achats de fournitures de remplacement en lien avec la vie du site (panneaux, piquets...)	Participation loyers et charges ou équivalent en nature si construction		Participation de la LPO, IP, exploitant agricole, Régie de territoire... si des locaux mutualisés sont créés
Rédaction du nouveau plan de gestion	37 000	Financement de la LPO (16 000€), de la régie (12 000), 2000€ pour IP + 2000 Laurent Maly + 3000€ Rural Combo + VDI 2000 pour co-construire un plan de gestion global déclinant les 4 axes stratégiques	LEADER rédaction plan de gestion	29 600	
Vêtement des intervenants	2 500	Uniforme de travail flockés Ecopole			
Système de gardiennage du site		Aujourd'hui porté par l'asso de pêche mais à internaliser. Indemnisation de 4 gardes pour la surveillance général du site			

Etude juridique gouvernance	15 000	Etudes extérieures afin de travailler sur le modèle économique et sur la structuration juridique du projet (création association, intégration CAM, choix des statuts...)	Fonds de confiance France Active	25 000	Financement France active - la place de l'émergence. Attention 1/6 dossier retenu, financement ingénierie (valorisation du poste de coordination) et étude juridique.
Achats fonciers		Maitriser l'intégralité du foncier du site (aujourd'hui 75%)	Subvention FEDER et AELB	0	Financement à 80% des achats fonciers

Accueil, communication, animation	Dépenses 48 905			Recettes 28 257	
Poste de coordination animation / communication	31 723	Développement et coordination des animations sur le site en lien avec les partenaires (scolaire, grand public, entreprises, associations...), coordination de la communication (facebook, site internet, plaquettes d'information...), sensibilisation et pilotage du programme d'animation (organisation de marchés de producteurs, chantiers participatifs, Ecopolys...)	LEADER chargée de mission 2019/2020	10 957	
Stagiaire communication / évènementiel	3 182	Aide à la mise en place des animations, Ecopolys, marché de producteur...Développement du partenariat avec le milieu universitaire	Recettes visites et prestation accueil	5 000	
Presta extérieures animations et investissements dans du matériel d'animation	6 000	Interventions de spécialistes ou animateurs spécifiques (LPO, CPIE, calèche, guide de pêche, guide de pêche, concerts...) dans le cadre du programme annuel d'animation et des manifestations organisées (Ecopolys, marchés de producteurs, spectacle...)	LEADER ou autre subvention et participations pour des presta d'animation et médiation sociale. Participation volet social (cd63 ou CAM) ?	4 800	
Association pêche & Nature du Val d'Allier	8 000	Gestion d'une zone de pêche de 10ha. Animation contractualisée de novembre 2018 à novembre 2021 et subventionnée par du LEADER. Après la fin du LEADER, le système de garderie serait rattaché à une autre structure. L'association serait financièrement autonome et continuerait de payer un loyer.	Loyer à l'asso ou vente de carte de pêche (4000 € recette de vente de cartes depuis janvier 2019). Si les animations scolaires et le système de garderie sont pris en charge directement. L'association devrait-être autonome	1 500	
			LEADER pêche 2ieme année	6 000	

Gestion écologique du site	Dépenses 78 418			Recettes 86 886	
Entretien, indicateur et génie écologique - LPO	68 418	Actions d'entretien et de restauration écologique + suivi des espèces. Actions fortes sur 2020 car fin du plan de gestion, réalisation d'un bilan et de l'ensemble des études finales de suivi	CD63 (40% plan de gestion)	26 165	Dans le cadre du label ENSIL, participation à hauteur de 40% du CD63 au plan de gestion.
Ecopaturage	5 500	Travail sur l'internalisation de cette prestation dans le cadre de la ferme expérimentale et pédagogique	LEADER - indicateurs écologiques	28 284	
Etude CBNMC- carte des habitats sur Ecopôle	3 000		AELB (à partir de 2021, intervention uniquement en investissement, tx 40%)	32 437	Politique en cours de définition. Les contrats seront travaillés sur 2020
Etude eau - Fremion	1 500		FEDER (uniquement sur investissement)		
Vivre ensemble et enjeux sociétaux	Dépenses 48 000			Recettes 24 640	
Régie de territoire	43 000	Chantier positionné aujourd'hui sur l'entretien écologique mais possibilité d'augmenter les effectifs et de diversifier leurs activités (intérêt de diversifier les supports pour améliorer les parcours d'insertion). Positionnement notamment sur les aménagements et des missions de service technique	Financement LEADER ou autre de la régie de territoire dans le cadre de l'aménagement du site (lot travaux)	20 640	
			CD63 (40% plan de gestion)		
Médiation de terrain, intégration sociale	5 000	Développement d'un projet social. Financement d'actions et d'activités afin d'intégrer les publics atypiques et de mieux structurer les usages du site en été (activité de substitution à la baignade notamment) Développement de		4000	

		partenariats avec des éducateurs, service de prévention de la délinquance, lien avec le projet CISPD (conseil intercommunal de sécurité à la prévention de la délinquance)		
--	--	--	--	--

Volet agricole	Dépenses 25 319			Recettes 22 162
POSTE maraicher - ferme agroécologique expérimentale + études	8 531	Poste du chargé de missions sur l'étude d'une ferme agroécologique expérimentale. Fin du contrat 29/02/2020	LEADER - FAE février	7 337
Coordination agricole	7 000	Suivi agronomique des sols, coordination technique sur les enjeux agricoles, aide recherche financement, animation spécifique autour de la thématique animation, alimentation et circuit-court, lien avec le monde de la recherche et le PAT	Animations, chantiers, formations (animations individuelles + accueil de groupe)	
Investissement FAE		Irrigations, serres, stockage matériel et légume, investissements innovants	Appel à projet et financement sur l'animation et émergence projet agricole	5 000
Animation espaces test	9 788	Prestation d'animation confiée à Ilots Paysans pour l'animation de l'espace test (couveuse d'activité, suivi et formation technique, suivi administratif et financier...)	Subv investissement FAE (CA et autre), hypothèse tx à 80%	
Investissement Espace test		Renforcement des espaces test sur 2020 (stockage eau, stockage frais pour et conservation longue légumes, espace tempéré pour vente et lavage, raccordement réseaux) Possibilité de créer un 3ieme espace test	Loyer à la structure FAE exploitante	
			Animation espaces test (LEADER)	7 341
			Location espace test	2 484
TOTAL	308 632			235 388

	D	R	Résultat	Billom Co	Mond'Arverne	Résultat fonctionnement
2020	308 632	235 388	-73 244	35 000	35 000	-3 244

Détail 9000€ fonctionnement 2020

Fournitures administratives	400	Commande Lyreco (400€)
Location bureau	2000	Location à 80€ / mois + rbt timbres et impressions
Assurance	500	Assurance SMACL, même budget 2019
Formation	200	
Déplacement et rbt perso	500	Rbt des frais des salariés
Logiciel compta	300	Frais avec passage passerau
Publication des marchés	1000	Marché travaux et AMO
Téléphonie	900	Frais internet et télécommunication (65€ par mois) + Téléphone collectif abonnement free 10€
Cotisation adhésion	570	Adhésions réalisées en 2019
Taxe foncière	350	Taxe foncière de l'année dernière (114+150+75). Normalement pas de taxe foncière sur le Pacage (ENSIL)
Adhésion organisme extérieurs	270	Cotisation AICRI 2019 (270€)
Intérêt ligne trésorerie	1400	Intérêt de la ligne de trésorerie
Ligne de trésorerie	500	Cout ligne de trésorerie
Impression	200	Ecopolys, ou autre
Divers	200	
TOTAL	9 290	

Un focus est fait sur la rédaction du bilan et du nouveau plan de gestion qui représente une enveloppe de 37000€ du plan de gestion totale.

	LPO	Régie	IP	Maly	Rural	VDI	TOTAL
Coordination pour la rédaction du plan de gestion	16 000	12 000	2 000	2 000	3 000	2 000	37 000
<i>Dont partir agricole</i>	<i>4 000</i>	<i>5 000</i>	<i>2 000</i>	<i>2 000</i>			<i>13 000</i>

Ce projet pourrait-être éligible aux financements LEADER. Un dossier pourrait-être déposé
Un focus est fait sur le plan de gestion écologique pour l'année 2020 :

Plan de gestion	Proprio	Ecopaturation	LPO	Preta LPO CBNMC, fremion	Régie	SEAT	IP	Rural	VDI	TOTAL
ANIMATION FONCIERE - Invt	13 000									13 000
RESTAURATION - Invt		5 500,00	13 738							19 238
GESTION et ENTRETIEN COURANT - Fct			13 990		21 000					34 990
SENSIBILISATION, Communication - Fct			1 870							1 870
INDICATEURS - FCT			30 855	4500						35 355
COORDINATION - Fct			7 965			12 400				20 365
Coordination du plan de projet stratégique		2000	16 000		12 000		2 000	3 000	2 000	37 000
<i>dont FAE</i>		2000	4 000		5 000		2 000			13 000
TOTAL	13 000	7 500	84 418	4 500	33 000	12 400	2 000	3 000	2 000	161 818

Il est précisé que ce budget ne permet pas de maintenir le poste de Julien, en tant que chargé de mission agricole mais prend en compte le maintien du poste de coordination générale du projet et de chargé de mission et d'animation. Cependant, ce budget ne permet pas le portage des investissements que l'AMO est en train de chiffré. Pour l'année 2020, il semble indispensable de réaliser à minima les investissements suivants :

Budget des investissements à prévoir	Montants TTC
Coordination technique	4 800
Espaces test agricoles	36 000
Raccordement réseaux	27 600
Plantation de haies et fermeture des accès (sans la main d'œuvre)	39 240
Voie verte	4 000
TOTAL des priorités	111 640
LEADER (80%HT)	74 427
Reste à charge des investissements prioritaires	37 213
Budget des investissements en option	Montants TTC
Achats fonciers	13 000
Etude circulation RD1 (réalisation en interne par le CD63?)	
Etudes techniques	21 000
TOTAL des options	34 000
LEADER et AELB + FEDER sur les achats fonciers	24 400
Reste à charge des investissements en option	9 600
TOTAL du reste à charge	46 813

Les pistes de financements identifiées :

- Demande de subvention auprès du CD63 à hauteur de 30 000€
- Travailler à un contrat de réciprocité avec la CAM pour l'après juin 2020
- Arbitrage entre le maintien des postes et le projet d'investissement
- Essayer de positionner les plantations de haies et la main d'œuvre de la régie de territoire dans le contrat territorial

3. Demands de subvention CD63, AELB

- Contribution CD63

Il est proposé de délibérer sur une contribution du CD63 pour l'année 2020.

Il est expliqué que le coût de l'ENS des Pacages pour le CD63 quand ils étaient propriétaires était de 57 250€/an en moyenne. Le CD63 participait également à 2 954€ au plan de gestion de l'Ecopôle. Ce qui représentait un coût global de 60 204€ par an.

Le plan de gestion 2020 optimise les co-financements, notamment Leader en déposant un dossier de financement comprenant les indicateurs et la rédaction du nouveau plan de gestion. Ainsi le CD63 n'intervient qu'à 16,17% (au lieu des 40% définis dans leur politique ENSIL) du plan de gestion, soit à hauteur de 26 165€.

L'année 2020 est une année difficile en termes de financement car le SEAT ne bénéficie plus de subvention LEADER pour le cofinancement de son ingénierie à partir de fin mai 2020.

Ainsi il est proposé de solliciter le CD63 à hauteur de 30 000€ de financement pour l'année 2020 en plus du co-financement du plan de gestion.

Le Comité syndical délibère à l'unanimité sur cette demande de subvention.

- **Financement du plan de gestion**

Le Président rappelle le montant du plan de gestion en expliquant que le temps de coordination de la chargée de mission pourrait également être valorisé à hauteur de

<u>Plan de gestion</u>	Proprio	Ecopaturage	LPO	Preta LPO CBNMC, fremion	Régie	SEAT	TOTAL
ANIMATION FONCIERE - Invt	13 000 €						13 000 €
RESTAURATION - Invt		5 500 €	13 738 €				19 238 €
GESTION et ENTRETIEN COURANT - Fct			13 990 €		21 000 €		34 990 €
SENSIBILISATION, Communication - Fct			1 870 €				1 870 €
INDICATEURS - FCT			30 855 €	4 500 €			35 355 €
COORDINATION - Fct			7 965 €			12 400 €	20 365 €
TOTAL	13 000 €	5 500 €	68 418 €	4 500 €	21 000 €	12 400 €	124 818 €

Il est proposé le co-financement suivant :

	Total	LEADER		Agence de l'eau		CD63		FEDER Régional (60%)		Total subv		Montant d'auto-fi
		Tx	Montant	Tx	Montant	Tx	Montant	Tx	Montant	Tx	Montant	
ANIMATION FONCIERE - Invt	13 000			20%	2 600		0	60%	7800	80%	10 400	2 600
RESTAURATION - Invt	19 238			40%	7 695	40%	7695			80%	15 390	3 848
GESTION et ENTRETIEN COURANT - Fct	34 990			40%	13 996	40%	13996		0	80%	27 992	6 998
SENSIBILISATION, Communication - Fct	1 870					80%	1288		0	80%	1 288	322
INDICATEURS - Fct	35 355	80 %	28 284					0%	0	80%	28284	0
COORDINATION - Fct	57 365	51,60%	29 600	14%	8 146	6%	3186		0	71%	40 932	16433
TOTAL	161 818		57 884		32 437 €		26 165 €		7 800 €		124 286 €	30 201 €
TAUX			35,77%		20,05%		16,17%		4,82%		76,81%	18,66%

Il est proposé de délibérer afin de demander les financements comme ci-dessus présentés.

Le comité syndical délibère à l'unanimité sur ces demandes de financements.

4. Contributions des maraichers

Le Président explique que les montants de cotisation 2019 définis en début d'année doivent être retravaillés en fonction des investissements effectivement réalisés. Il précise qu'il avait été convenu de demander une cotisation de 1 242€ pour une première année de test, 1 863€ pour une deuxième année de test et 2 484€ pour une troisième année de test. Il est proposé de considérer que Manon, installée en espace test au printemps 2018, réalise sa 1^{ère} année et non sa deuxième année, compte-tenu des conditions d'exploitation très précaire offerte par le SEAT 2017.

Le Président présente les investissements réalisés et la méthode de calcul qui prend en compte l'amortissement :

Contribution 2019 (fonction de la date de mise à disposition des outils)					
			Entrée 1er avril		Entrée 1er janvier
	date de MAD	nbre mois utilisation	Guillaume	nbre mois utilisation	Manon
2 TUNNELS RICHEL 6,2 *20m + 2 TUNNELS CHIPIER 5 *20m	mai	7	268,30	7	268,30
IRRIGATION	mai	7	253,71	7	253,71
POMPAGE	2018	9	152,79	12	203,72
GROUPE ELEC	2018 jusque fin juin	3	42,86	6	85,71
CONTAINER PERSO	mai	8	366,27	12	549,40
CONTAINER TECHNIQUE FORAGE	2018	9	131,79	12	175,71
STOCKAGE FROID	juillet	6	124,80	6	124,80
MOTOCULTEUR	sept	4	180,63	4	180,63
	total		1521		1842
	3 ^{ème} année	100%	1 521,15 €		1 842,00 €
	2 ^{ème} année	75%	1 140,86 €		1 381,50 €
	1 ^{ère} année	50%	760,57 €		921,00 €

Le Comité syndical délibère à l'unanimité sur le montant des cotisations présentés.

5. Contribution zone de pêche

Le Président précise les termes de la convention signée entre le SEAT et l'association Pêche & Nature du Val d'Allier et propose de solliciter l'association de pêche pour l'utilisation de l'étang Sous-le-Torre pour un montant de

1 500€ au titre de cette année 2019. Cette contribution permet notamment de participer à l'entretien et à la gestion écologique de cet espace.

II. Point d'avancement des projets en cours

1. COPIL du 9 décembre

Afin de préparer les éléments du COPIL, un échange a lieu sur les conclusions du dernier COPIL du 8 octobre et sur l'ordre du jour du prochain COPIL :

- Rappel du calendrier de la mission AMO et des objectifs à atteindre
- Rappel des conclusions du COPIL du 8 octobre
- Adhésion aux axes stratégiques du projet
- Les principes et engagements autour de la gouvernance du projet
- Présentation de la stratégie d'aménagement et son chiffrage
- Les premiers chiffrages du projet d'investissement à 2 ans
- Echange sur le budget du projet

Un travail de co-construction sur le positionnement stratégique du projet est réalisé :

Environnement et préservation de la biodiversité

Le projet vise à protéger la biodiversité et la ressource en eau. Il est démonstrateur sur les modalités de génie écologique à mettre en œuvre pour la requalification d'un ancien site industriel d'extraction de granulats en un espace naturel sensible. La biodiversité locale et son évolution, faune et flore, seront développés et valorisés (actions pédagogiques et de sensibilisation) afin de repositionner l'homme à sa juste place dans l'écosystème. Les espaces de nature périurbains sont des espaces à forts enjeux sociétaux. Les usages développés sur le site seront compatibles avec l'enjeu de la protection et du développement de la biodiversité. Ainsi les loisirs et les activités à forts impacts sur le milieu ne sont pas autorisés afin de préserver cet espace naturel sensible.

Production agricole et alimentation

Le projet donne à voir l'intégration d'une agriculture durable ainsi que des actions autour de l'alimentation saine et locale dans un espace en mutation. La démonstration porte sur les pratiques culturelles, entrepreneuriales et sur les modes de consommation démontrant le lien entre agriculture/alimentation et biodiversité. L'objectif du projet est de contribuer à l'objectif d'autosuffisance alimentaire du territoire et de valoriser des pratiques plus respectueuses de l'environnement et d'impulser des dynamiques visant à changer les pratiques.

Vivre ensemble et enjeux sociétaux

Le projet a pour objectif le développement d'emplois grâce à des activités économiques à but non lucratif, et de favoriser, via des animations, formations, chantiers participatifs et autres, l'intégration économique et sociale des publics locaux et plus particulièrement ceux en difficulté.

Le projet vise la cohabitation et l'intégration de publics et d'acteurs pluriels dans une logique de vivre et de faire ensemble. Dans cette objectif, le site doit être ouvert au public et accessible au plus grand nombre (personnes à mobilité réduites, public intergénérationnel et issu de catégories sociales diverses) afin de devenir un lieu d'échanges, de rencontres et de démocratie participative.

Economie circulaire et valorisation du site

Le projet va permettre d'expérimenter concrètement l'économie circulaire et la réversibilité des aménagements et des constructions, dans l'objectif de diminuer leur emprunt carbone. La démonstration repose sur des techniques architecturales, constructives, paysagères et d'aménagements via la mise en oeuvre matériaux locaux, bio-sourcés, géo-sourcés et/ou de réemploi.

L'éco-valorisation du site et des activités par des constructions et des aménagements innovants, nécessite la structuration de filières et la professionnalisation de process de construction à une échelle territoriale. L'Ecopôle pourra, en adéquation avec les autres axes stratégiques du projet, servir de lieu d'expérimentation à ces objectifs en lien avec des acteurs économiques du territoire.

Facteurs clés de réussite :

Accueil du public, sensibilisation, communication et gouvernance partagée

Afin d'atteindre les objectifs de démonstration induits dans chaque axe stratégique et de garantir une cohérence globale du projet, l'accueil du public et la communication constituent des actions transversales. Les investissements et les animations proposées devront répondre aux enjeux définis.

Le dimensionnement des infrastructures et la maîtrise des flux de visiteurs devront être compatibles avec le positionnement environnemental du site tout en veillant à la mutualisation des moyens et des espaces.

Une gouvernance partagée devra permettre une bonne coordination des acteurs et des actions. La forme de cette gouvernance s'adaptera à l'évolution des besoins du projet et constituera une démonstration concrète d'innovation sociale organique.

2. Echange sur le positionnement stratégique de la ferme agroécologique

Suite à la présentation de Julien Héry, chargé de mission sur le projet de la FAE aux membres du bureau le 18/11/2019, il est précisé :

- Compte-tenu du contexte financier il sera compliqué de réaliser les investissements nécessaires à une exploitation maraîchère en 2020
- Compte-tenu de l'état d'avancement de l'étude de faisabilité, il apparaît que le scénario d'installation d'un agriculteur indépendant n'est pas très pertinent par rapport aux enjeux du projet. En effet l'installation d'un exploitant agricole implique qu'un bail agricole soit signé afin de respecter le droit agricole. Ce type de bail est très rigide que cela soit pour la collectivité ou pour l'exploitant (contrat très difficile à rompre et qui donne des droits proches de la propriété au fermier). Ce type de contrat apparaît peu adapté à ce projet collectif et très évolutif. Par ailleurs, l'installation d'une exploitation privée, à but lucratif, impliquerait une prédominance de l'enjeu économique sur l'enjeu de démonstration et de pédagogie

	Cultiver et produire	Expérimenter Innovation	Accueillir transmettre
Objectif de long terme	Créer une ferme autonome dans son fonctionnement et son financement Modèle Reproductible = Investissement modérée	Devenir un site démonstrateur : - Transition d'un site industriel en un site agricole - Techniques culturelles innovantes pour favoriser le lien entre agriculture et biodiversité - Ferme 0 carbone (type d'investissement et de conception innovant) - Site d'expérimentation et de test	Être un lieu d'échanges, de sensibilisation, d'animation et de formation sur - Les techniques de production peu impactantes - Lien entre agriculture et biodiversité - L'alimentation et circuits-courts - Sol vivant (compostage, paillage...) - Semences - Métier de paysans - Eco-construction
Point -	- Projet individuel difficile d'atteindre des rendements espérés Pression et enjeux économiques fortes - Autonomie du maraicher = aucun contrôle politique ni technique du SEAT - Droit agricole qui s'applique => bail de fermage	- Nécessité de s'inscrire dans un réseau, partenariat avec chercheurs/scientifiques - Attention à la complémentarité avec les autres acteurs et projets sur le territoire (réel besoin ?) - Pas rentable, modèle économique complexe, qui finance ? - Protocoles règlementés	- Aménagements spécifiques - Priorisation des publics - Modèle économique complexe et difficile d'être à l'équilibre : qui finance ? - Risque d'un site vitrine, sans enjeu de production
Point +	- Positionnement initial du projet - Autonomie financière de la ferme - Augmentation de la production territoriale - Installation agricole pérenne	- Moins de pression en termes de rendement et de production - S'inscrit dans le positionnement stratégique du projet de l'Ecopôle - Projet Partenarial - Maitrise politique des actions	- Lien fort avec les autres acteurs du site (régie, lpo, écopaturage...) - Entrée sociale et inscription forte dans le territoire - Lien direct avec le SEAT/ECOPOLE
Alertes	Application du droit agricole fermage ou bail précaire (attention au signal que l'on donne) Difficile d'articuler avec les autres missions Profil : maraicher/paysans	Profil : chercheur/agronome La production devient un support d'expérimentation et d'innovation	Profil formateur/animateur La production est un support à l'accueil et à la transmission

3. Echange sur la structuration et le modèle de gouvernance du projet

Des échanges ont lieu sur la place à donner aux acteurs privés (LPO, Régie de Territoire, Ecopaturage, IP...) dans le projet. Le sujet est complexe et il est proposé de se donner l'année 2020 afin de mieux travailler les différents types de scénarii.

1 – Le Propriétaire/gestionnaire V1, V2, V3 1 seul outil politique et technique	2 – Une gestion contractualisée 1 outil politique et 1 outil technique mutualisé	3 – Acteurs indépendants Mise à disposition de terrains
<p>Le propriétaire est le gestionnaire du site qui peut sous-traiter certaines missions à des prestataires extérieurs</p> <p>V1 : propriétaire / gestionnaire = uniquement EPCI (Billom Co, Mond'Arverne) avec un contrat de réciprocité avec la CAM et subvention ENSIL CD63</p> <p>V1' : avec la CAM qui rentre au SEAT et subv ENSIL CD63</p> <p>V1'' : Transfert à une autre structure (Grand Clermont, CAM, Mond'Arverne, Billom Co)</p> <p>V2 : propriétaire / gestionnaire = EPCI + acteurs privés (carriers, LPO, Régie...) => structure publique/privée</p> <p>V3 : Un gestionnaire public + une asso d'animation du site (bénévoles, ventes possibles...)</p> <p>Possibilité V2 : les acteurs V3 : les personnes</p>	<p>Comme historiquement la LPO était le gestionnaire du site, seul acteur de terrain à intervenir. Le SEAT contractualise avec un seul acteur qui met en place ses orientations politiques. Le SEAT porte toujours les aménagements et lance les marchés</p> <p>Création d'une structure (public / privée) qui assure la gestion du site. Le SEAT contractualise avec cette structure et n'a donc en charge que le suivi de la mise en place.</p> <p>V1 : propriétaire / gestionnaire = uniquement EPCI (Billom Co, Mond'Arverne) avec un contrat de réciprocité avec la CAM et subvention ENSIL CD63</p> <p>V1' : avec la CAM qui rentre au SEAT et subv ENSIL CD63</p> <p>V1'' : Transfert à une autre structure (Grand Clermont, CAM, Mond'Arverne, Billom Co)</p>	<p>Les acteurs interviennent de manière +/- autonomes stratégiquement et financièrement sur le site. Chacun à son modèle financier et son entité juridique. Mise à disposition de foncier par le SEAT via des contrats ou des baux. Le SEAT assure une coordination entre les acteurs et assure les investissements.</p> <p>Fonctionnement zone d'activité</p> <p>V1 : propriétaire / gestionnaire = uniquement EPCI (Billom Co, Mond'Arverne) avec un contrat de réciprocité avec la CAM et subvention ENSIL CD63</p> <p>V1' : avec la CAM qui rentre au SEAT et subv ENSIL CD63</p> <p>V1'' : Transfert à une autre structure (Grand Clermont, CAM, Mond'Arverne, Billom Co)</p> <p>V2 : + une asso d'animation du site (bénévoles, ventes possibles...) différente du SEAT</p>

Fin de la réunion 20h50